

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à la faculté de pharmacie. Le 9 janvier 1929

1929. - Paris : G. Doin et cie, 1929.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1929

Corrections

P40448

1 SEPT. 1982

COMPTE-RENDU



DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1929

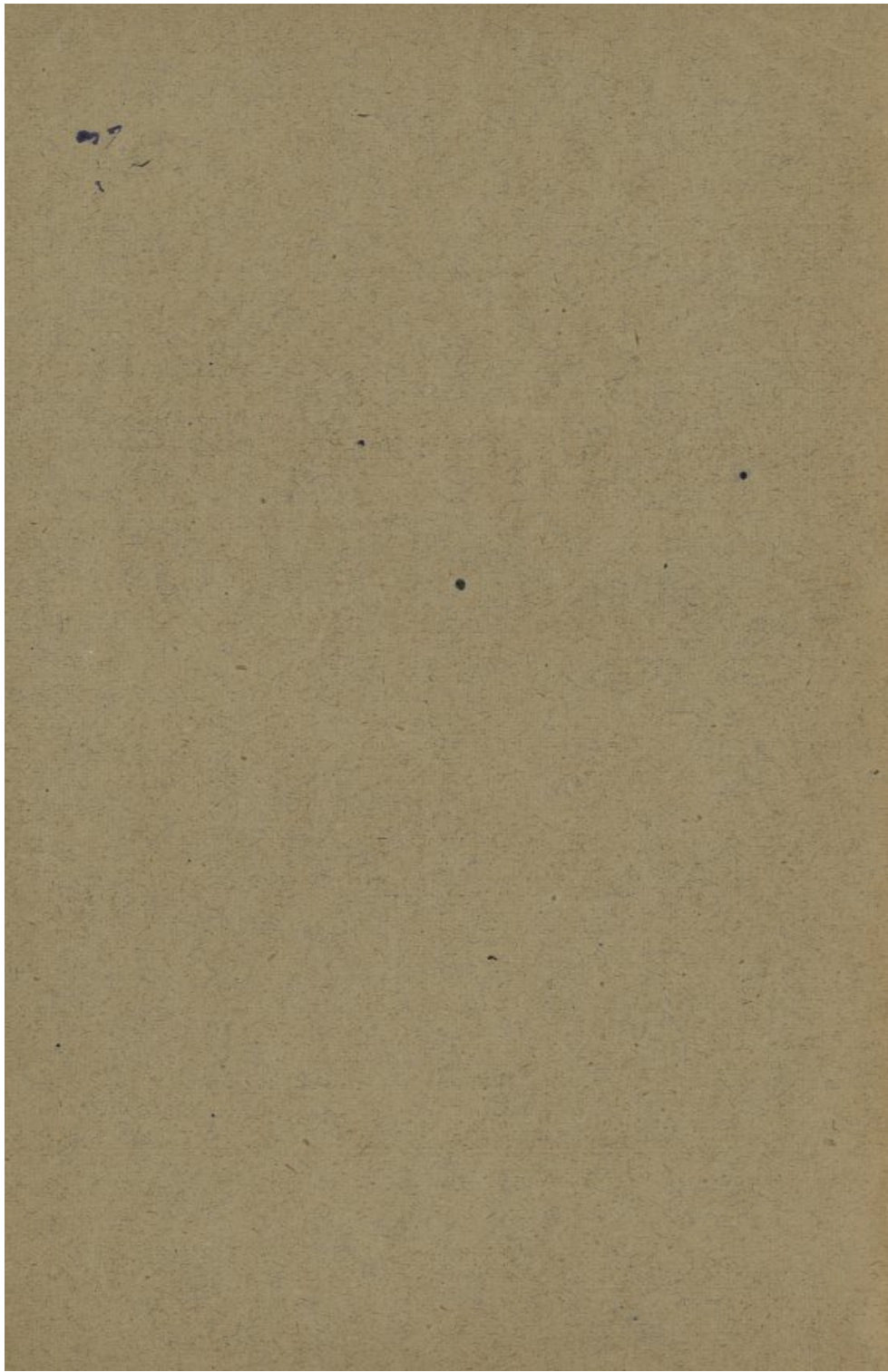
Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS

G. DOIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

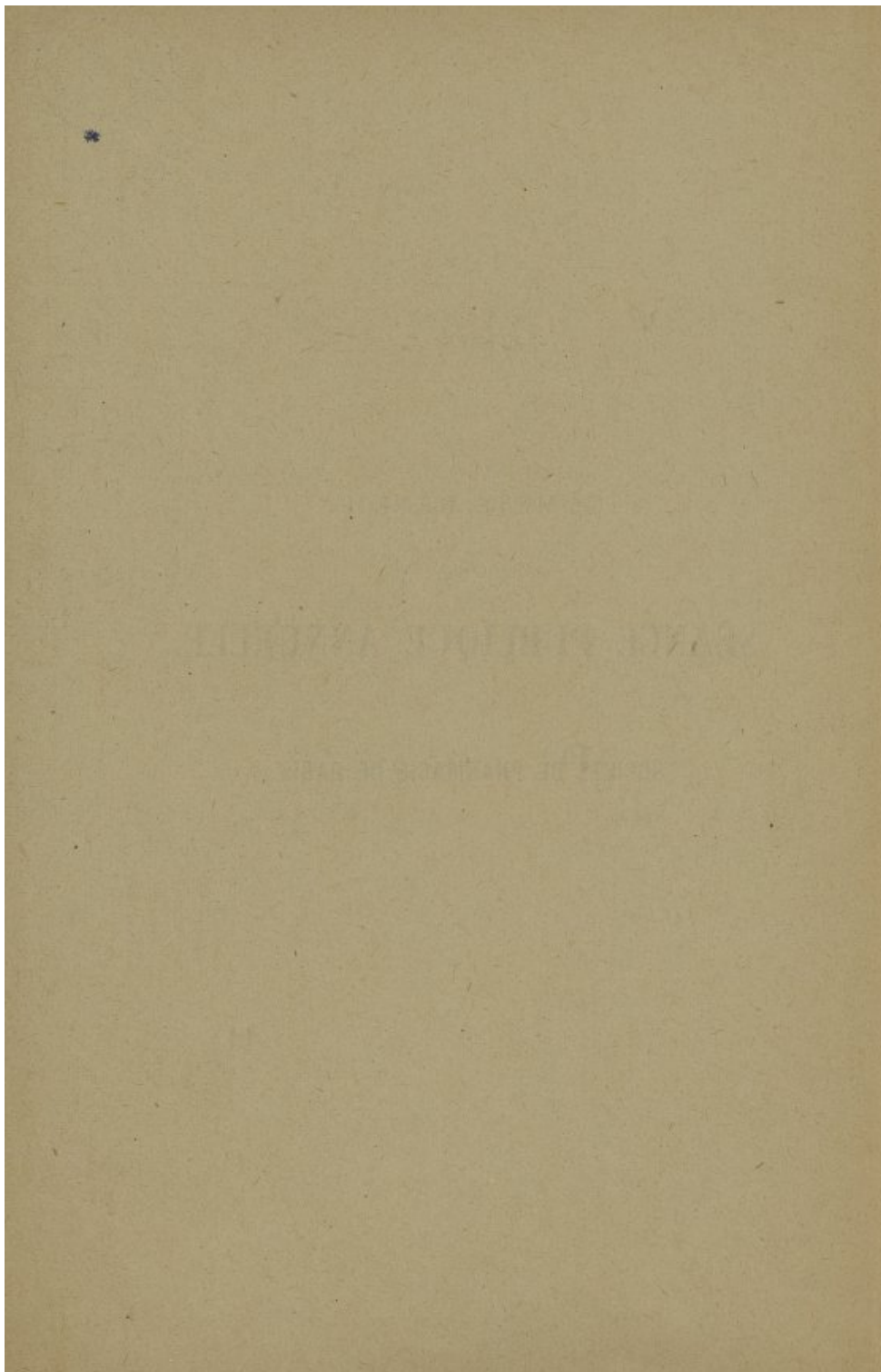
1929

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

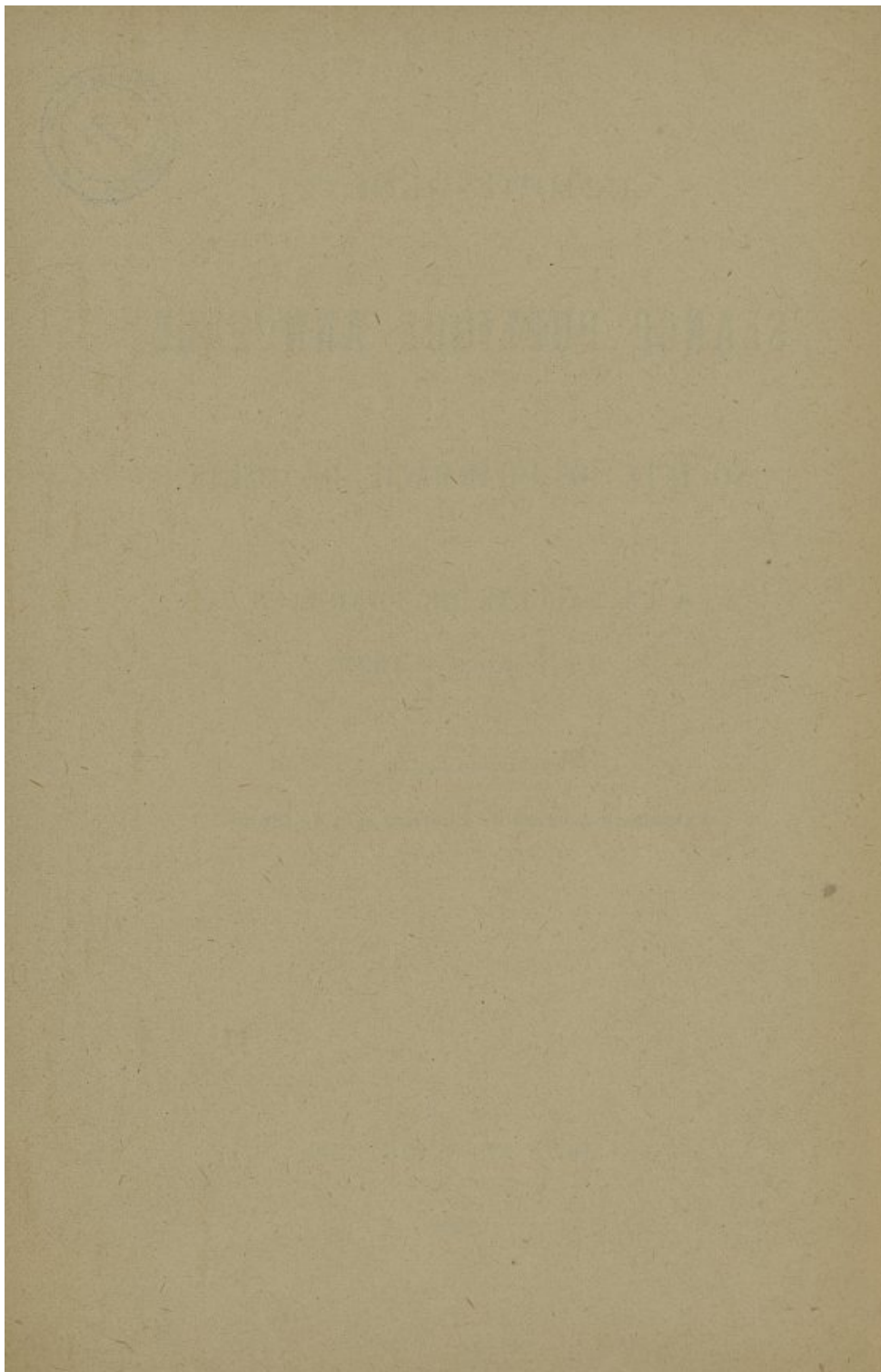




COMPTE-RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE
Le 9 Janvier 1929

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
—
1929





LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1929 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination	MM.	NOMS ET ADRESSES.
Juin 1904	Desmoulière, 30, rue de Miromesnil, VIII ^e .	
Août 1904	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIV ^e .	
Novembre 1904	Hérissey, AFP, PH, hôpital Saint-Antoine, XII ^e .	
Décembre 1904	Dumesnil, 10, rue du Plâtre, IV ^e .	
Mai 1905	Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V ^e .	
Juin 1905	Lefèvre (G.), 65, rue de la Pompe, XVI ^e .	
Juillet 1905	Fourneau (Ern.), 20, rue Dutot, XV ^e .	
Août 1905	Breteau (Pierre), PV, 18, rue du Val-de-Grâce.	
Décembre 1905	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX ^e .	
Mai 1906	Meillère, PH, 15, rue du Cherche-Midi, XV ^e .	
Mai 1907	Martin (Henri), 2, avenue Friedland, VIII ^e .	
Juillet 1908	Sommelet, AFP, PH, hôpital Cochin, XIV ^e .	
Novembre 1908	Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VI ^e .	
Mai 1909	Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VI ^e .	
Juillet 1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IV ^e .	
Mai 1910	Guérin, PFP, PIA, 21, rue Hallé, XIV ^e .	
Juin 1911	Michel, 7, rue de la Feuillade, I ^{re} .	
Octobre 1911	Delépine, PFP, PH, 10 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .	
Novembre 1911	Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, X ^e .	
Juillet 1912	Lemeland (P.), 81, rue Joffroy, XVIII ^e .	
Novembre 1912	Pépin, 81, rue Joffroy, XVIII ^e .	
Juin 1913	André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIII ^e .	
Octobre 1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint Denis, X ^e .	
Juin 1914	Javillier, 19, rue Ernest-Renan, XV ^e .	
Juillet 1914	Bernier, 11, rue Mansart, IX ^e .	
Juillet 1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).	
Mai 1919	Perrot, PFP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .	
Juin 1919	Lesure, 70, rue du Bac, VII ^e .	
Juillet 1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .	
Juillet 1919	Damiens, AFP, 23 bis, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).	

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelles ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES
de la
nomination

NOMS ET ADRESSES.

MM.

Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, 1 ^{er} .
Mai	1920	Bridel, PMHN, PH, hôpital Lariboisière, X ^e .
Juin	1920	Lantenais, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois.
Juillet	1920	Fabre (R.), AFP, PH, hôpital Necker, XV ^e .
Octobre	1920	Radais, PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
Mai	1921	Blisson, 105, avenue Henri-Martin, XVI ^e .
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVI ^e .
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, V ^e .
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, X ^e .
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIII ^e .
Décembre	1923	Bailly (O.), 50, Chaussée-de-l'Etang, Saint-Mandé (Seine).
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 36, rue du Colisée, VIII ^e .
Avril	1925	Weitz, 1, rue Delouvain, XIX ^e .
Juin	1925	Bagros, 42, rue d'Auteuil, XVI ^e .
Octobre	1925	Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VI ^e .
Janvier	1926	Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascre, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, X ^e .
Mai	1926	Mabeu, 44, avenue du Maine, XIV ^e .
Juin	1926	Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecocq, 40, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Juillet	1926	Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VI ^e .
Décembre	1926	Toraude, 147, boulevard Montparnasse, VI ^e .
Mai	1927	Launoy, AFP, 17, rue de Lorraine, St-Germain-en-Laye (S.-O.).
Juillet	1927	Martin (Félix), 6, rue Froideveaux, XIV ^e .
Mai	1928	Tassilly, PFP, 11, rue Lagarde, V ^e .
avril	1929	Ciot, 47, quai de la Tournelle, V ^e .
juillet	1929	Prunier, P.M. 5 rue Boucicaut, XV ^e .

DATES

MEMBRES HONORAIRES.

de la
nomination l'honorariat

MM.

1872	1906	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .
1881	1909	Grison, 20, boulevard Richard-Lenoir, XI^e.
(A) 1883	1910	Guinochet, PH, 4, avenue des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII ^e .
1884	1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1886	1914	Viron, PH, 11, avenue Herbillon, Saint-Mandé (Seine).
1888	1920	Grimbert, PFP, PH, 4, rue Adolphe-Faillon, XIV ^e .
1888	1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV ^e .
1889	1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VII ^e .
1889	1921	Béhal, PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1894	1922	Villejean, AFM, PH, 14, rue Pérée, III ^e .
1895	1922	Mouren, PCE, 18, rue Pierre-Curie, VI^e.
1897	1924	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV ^e .
1898	1924	Georges, PM, PVH, 42, rue Notre-Dame-des-Champs, VI ^e .
1900	1925	Guerbet, PFP, PH, 12, rue de Condé, VI ^e .
1900	1925	Choay, 9, rue Brown-Séguard, XV ^e .
1900	1925	Cousin, PH, 75, rue Cambronne, XV ^e .
1901	1926	Vaudin, 43, avenue de Saxe, VII ^e .
1902	1927	François (M.), PH, 2, rue Garnier, Chatenay (Seine).
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour de France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, VI ^e .
1903	1928	Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VI ^e .

(1) 20 juin à fin octobre : 9 rue Neuve-Versailles
de novembre à fin mai : 32, avenue Sella - Nice

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1913	Cazeneuve (P.), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VII ^e .
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIV ^e .
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, V ^e .
1924	Gley, prof. au Collège de France, 14, r. Monsieur-le-Prince, VI ^e .
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIV ^e .
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

MM.	MM.
Antoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.	Denizès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895).
Arnold, à PALAISEAU (Seine-et-Oise).	Domergue, PEMP, 341, rue Paradis à Marseille (B.-du-Rhône), 1892.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.	Dupain, à La Mothe - Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.	Dupuis B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot, 1888.
Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.	Ferrier, à Vitry (L.-et-V.), 1911.
Baudot, 4, rue Mariotte à Dijon (Côte-d'Or), 1914.	Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Beauvisage, à Montluçon (Allier), 1923.	Fonze-Diacon, PEP, à Montpellier (Hérault), 1923.
Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.	Fosse, PMHN, Paris, 1924.
Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.	Fructus, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Brachin, A., à Joinville (Haute-Marne), 1906.	Galimard, 73, rue de la Paroisse à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Braemer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.	Gallois, à Digne-Rabutin (S.-M.).
Bretin, PFMP, Lyon.	Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
Camboulives (P.), à Albi (Tarn).	Gastard, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Canals, PAFP, Montpellier.	Gérard (René), PU, à Lyon (Rhône), 1887.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.	Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.	Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme).
Chaumeil (Am.), à Annonay (Ardèche), 1903.	Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924).
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.	Godfrin, 5, avenue de Watteau à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919).
+ Comère, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.	Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
+ Corel, à Toulon (Var), 1896.	Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.	Guvot (R.), Bordeaux, <i>rue Margaux</i> .
+ Crouzel (P.), à la Réole (Haute-Garonne), 1905.	Grélot, PFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1903.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.	Grès (L.), à Noisy-le Sec (Seine), 1903.
David Constant, 49, rue de Bitche à Courbevoie Seine, 1903).	Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919,
Debionne (J.), P.E.M.P., à Amiens (Somme), 1901.	
Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne),	

26

51

(1). à Chacenry - 1^{er} Hubert, par Montmédy (Meuse)

MM.

Guigues (P.), PEMP, à Beyrouth (Syrie) (Asie-Mineure), 1901.
 Hamel, Le Mans (Sarthe), 1923.
 Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
 Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
 Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
 Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
 Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
 Juillet, AFP, Montpellier (Hérault), 1921.
 Kauffeisen, 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
 Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
 Labesse, à Angers (M.-et-L.), 1911.
 Lahache, PM, 35, avenue Marceau, à Paris. XVI^e, 1899.
 Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
 Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
 Legeay, à Chartres (E.-et-L.), 1925.
 Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
 Leprince, 62, rue de la Tour à Paris, 1888.
 Leulisy, PFMP, Lyon.
 Lieutard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
 Liot, 47, quai de la Tournelle, à Paris 4019.
 + Malbot (A.), à Alger (Algérie), 1900.
 Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
 Malméjac (F.), PM, à Alger (Algérie), 1901.
 Marguerie, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
 Maronneau (G.), PM, à Vincennes (Seine), 1901.
 Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
 Massy, PM, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
 Mengus, 45, faubourg de Pierres à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
 Monal (E.), 6, rue des Dominicains à Nancy (M.-et-M.), 1903.
 Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
 Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.

MM.

Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens (Somme), 1903.
 Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
 Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
 Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
 Pecker, PM, à Metz (Moselle), 1926.
 Périer, PM, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
 Piault, à Saint-Dizier (Haute-Marne), 1914.
 Pinard, 22, rue de l'Arsenal à Angoulême (Charente), 1903.
 Quériault, à Châteaudun (E.-L.).
 Quirin, PEMP, 56, rue Cérés à Reims (Marne), 1924.
 Raquet, PFMP, à Lille (Nord), 1919.
 Régis (C.), à Carcassonne (Aude), 1896.
 Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
 Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
 Roblin, PEMP, Poitiers.
 Rodillon, 89, Grande Rue, à Sens (Yonne), 1921.
 Roeser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XI^e, 1892.
 Rolland, PM, à Rabat (Maroc), 1923.
 Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
 Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
 De Saint-Stéban, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
 Sarthou, PM, à Paris, 1908.
 Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
 + Simon, à Lyon (Rhône), 1888.
 Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
 Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers.
 Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
 Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
 Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
 Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
 Vernes, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.
 Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
 Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
 Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Beguïn (Ch.), Le Locle (Suisse), 1927.
Beguïn (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Braecke (Mlle), 52, rue Traversière, Bruxelles, 1927.
Breugelmans, 24, rue Cortenberg à Bruxelles, 1924.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Causton Street, Londres, 1925.
Georgiades, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
Greenish (H.), PEP, 1917, Bloombury-Square à Londres, 1903.
Haazen (Valère), 15, avenue Isabelle à Anvers, 1908.
Hofman (J. J.), 4, Schenkweg à La Haye, 1912.
Holmes, Londres, 1922.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.
Issoglio, Turin, 1927.
Van Itallie (L.), PT, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Van Ledden Hulsebosh, (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.
Mac Alistair (Sir Donald), à Glasgow, 1903.
Magnin (Georges), à Buenos-Ayres, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Ayres, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal, 1923.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.
Panas, à Smyrne, 1887.
Poullsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
Reimers (M. N.), à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Ayres, 1904.
Sampaio, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Schamelhout, 40, avenue de la Couronne, à Ixelles-Bruxelles, 1919.
Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilescu (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Waller, à Götteborg (Suède), 1903.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803)

Années	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1806	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1806	 Réveil.	De 1806 à 1809	 Schmidt
De 1806 à 1815	 Baudrimont.	De 1809 à 1810	 Sonnié-Moret
De 1815 à 1820	 F. Würz.	De 1810 à 1819	 Guinocet.
		Depuis 1820	 Bourtier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1804 à 1813 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

An é s.	Présidents	Secrétaires anuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1843	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaffart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnaud.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublauc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffele père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Roymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Drayer.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault (Paul-E.).	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpéch.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lepinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault (Pierre-E.)	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault (Paul-E.).	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefèbre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»

BUREAU POUR 1929.

Président.....	MM. GORIS.
Vice-Président.....	Ch. LEFÈVRE.
Secrétaire général....	GRIMBERT.
Trésorier.....	LESURE.
Archiviste.....	BOURDIER.
Secrétaire annuel.....	LAUDAT.

COMPTE-RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 9 JANVIER 1929.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, pendant l'année 1928, par M. P. FLEURY, Secrétaire annuel.

MES CHERS COLLÈGUES,

Au moment de quitter cette place, où m'avait appelé votre choix, guidé par la tradition, il me reste encore une tâche, celle de retracer devant vous, en traits rapides, la vie de notre Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Mais, auparavant, laissez-moi accomplir un agréable devoir en disant toute ma déférente gratitude à notre dévoué Secrétaire général, M. Grimbert, âme de notre Société et gardien vigilant de nos traditions, pour son aide amicale et constante dans l'accomplissement de mes modestes fonctions.

Chaque année apporte à notre Société, comme à toute vie humaine, son lot coutumier de deuils et de joies. Celle qui vient de s'écouler ne fut pas particulièrement favorisée par le destin. C'est elle qui a vu disparaître, brusquement, la grande figure de Léon Guignard, qui appartenait à notre Société comme membre associé. Notre collègue, M. Guérin a retracé cette vie exemplaire en une vivante biographie, dont il a bien voulu nous faire hommage.

Nous avons eu également le profond regret de voir disparaître nos collègues G. Patein et Patrouillard, tous les deux fort assidus à nos séances ; ils apportaient dans nos discussions, le premier, son érudition et son esprit incisif, le second, ses larges connaissances en technique pharmaceutique. Parmi nos correspondants nationaux, nous avons à

regretter le décès de MM. Aloy, de Toulouse, Gamel et Mallat, et, parmi les correspondants étrangers, celui de notre savant confrère espagnol, don José Rodriguez Carracido.

Par contre, vous n'avez élu qu'un seul membre résident, M. Tassilly, que la Société a accueillie avec une si vive sympathie, et six membres correspondants nationaux : MM. Arnold, Bretin, Canals, Guyot, Leulier et Robin.

M. P. Fleury a été nommé Professeur agrégé et élu membre de la Société de Biologie.

Dans tous les domaines où s'exerce l'activité des membres de notre Société, de nombreuses communications ont contribué, pour une très grande part, à assurer l'intérêt de nos séances. Selon une tradition facile à justifier, nous nous efforcerons d'être bref. Personne, pensons-nous, ne s'en plaindra et nous comptons même sur des félicitations de notre Secrétaire général.

Dans le domaine de la Pharmacie, M. Breteau a signalé l'intérêt qu'il y aurait à modifier et préciser la rédaction du Codex pour la *recherche de l'isatropylcocaïne* dans le chlorhydrate de cocaïne.

M. M. Bridel, en collaboration avec Mlle Desmarest, a renouvelé le vieux sujet de la *percolation*, cher aux candidats à l'Internat. Il a montré tout le parti qu'on pouvait tirer d'un mode opératoire accéléré, en l'appliquant à la *préparation du raffinose à partir du tourteau de coton*.

M. Maheu a utilisé avec succès pour le *diagnostic différentiel de la rhubarbe et du rhapontic* en poudre, la méthode si simple et si féconde de la fluorescence provoquée par la lumière de Wood. M. P. Bruère a décrit avec précision les essais qu'il a mis au point pour l'*application du temps de prise du plâtre* et la recherche du plâtre durci.

M. P. Fleury signale que, d'après M. Danet, il est possible dans certaines conditions d'obtenir des *iodures doubles d'alcaloïde et de zinc*. M. J. Bougault nous a apporté, avec son élève Mlle Leroy, une *méthode de dosage du camphre à l'état de camphoroxime* qui présente le grand intérêt pratique de s'appliquer aussi bien au camphre de synthèse qu'au camphre naturel. M. G. Tanret, par l'intermédiaire de M. H. Penau, nous a donné d'utiles précisions sur *quelques*

sels de Pelletierine et montré en outre que le tannate de Pelletierine présente une composition chimique très inconstante, ce qui explique certains insuccès thérapeutiques.

M. Bouvet nous a transmis une remarque de MM. Chapelle et Regnault sur *certain sels prétendus secs*, actuellement sur le marché, qui contiennent des proportions considérables d'eau. Dans le même ordre d'idée, M. H. Martin nous a indiqué la règle qu'il avait adoptée pour exécuter certaines *prescriptions à base de chlorure de magnésium*. M. Weitz nous a exposé un travail de M. Hamy sur la *déviati-on polarimétrique produite par diverses gomm-es des Acacias africains*. M. Bagros a attiré l'attention de la Société sur la dénomination latine du *Laudanum de Sydenham* et sa place au Codex. M. Canals, membre correspondant, appliquant avec M. Suiffet un certain nombre de méthodes physiques à tout une série de *préparati-ons iodées utilisées en pharmacie*, en conclut qu'aucune ne présente le caractère colloïdal. M. Delépine, avec M. Arquet, nous a apporté des documents fort utiles sur la *solubilité de l'iode* dans l'alcool, pour laquelle on ne possède que des renseignements incomplets et contradictoires. M. Fleury, avec M. Malmy, à propos d'une polémique sur le *dosage du chloral dans le sirop de chloral* par la technique de François, a montré que la cause de la divergence des résultats, devait être attribuée à l'influence considérable de la température sur la vitesse de la réaction. Enfin M. Malmy, à propos d'une rectification à une modification du Codex, précise quelques points à la fois théoriques et pratiques de *la neutralisation de l'huile d'olive*.

En Chimie analytique appliquée, nous avons eu un travail soigné sur les *eaux de Barèges*, de M. Massy, membre correspondant, et M. Cazaux, une étude de M. P. Fleury, avec P. Ambert, sur *l'alcalinisation des cendres* aux dépens des chlorures alcalins au cours de l'incinération en présence des matières organiques azotées, un exposé par M. Lecoq, sur la *meilleure technique à utiliser pour l'analyse des pains de régime*, un travail de M. Paget et Loheac, présenté par M. Fleury, sur le dosage de l'adrénaline dans les *capsules surénales* ; une application par M. Ionezco Matiu, avec la collaboration de Mlle Carale, de sa *méthode mercurimétri-*

que, aux titrages des cyanures et oxycyanures de mercure, présenté par M. Hérissé; enfin de curieuses observations de M. Hérissé, avec M. Chalmeita, sur les causes d'erreur qui interviennent dans le dosage par les liqueurs cupro-alcalines des sucres réducteurs et en particulier du glucose en présence d'acide cyanhydrique.

M. M. Picon nous a apporté, en Chimie thérapeutique, un fort intéressant travail sur les modes de préparation d'une solution aqueuse de *cacodylate de bismuth* stable et de solutions huileuses d'*hydrobenzoate* et de *camphocarbonate neutre de bismuth*.

En Chimie végétale, vous avez entendu l'exposé des recherches de M. Bougault avec M. Cattelain, qui complètent son travail sur les *étholides*, ces curieux composés qu'il a extraits voici quelques années, avec M. Bourdier, des cires de Conifères, et une série de communications de M. Bridel qui, avec le même bonheur, continue, aidé de ses collaborateurs, à étendre nos connaissances dans le vaste domaine des glucosides. C'est ainsi qu'avec MM. Charaux et Rabaté, il a extrait l'*améliaroside* de l'*Amelanchier vulgaris*, et avec Mlle Grillon, il a identifié le glucoside à salicylate de méthyle du *Gaultheria procumbens* avec le *monotropitoside*. De plus, il a caractérisé l'*asparagine* dans les fleurs d'*Ulex*.

Nous arrivons ainsi, par transitions insensibles, à la Chimie biologique, qui continue à fournir un nombre croissant de communications. M. E. André, Mme Randoïn et M. Lecoq, étudiant le pouvoir antirachitique des huiles de poisson, établissent cette notion importante que ce pouvoir est extrêmement variable selon l'origine zoologique de l'huile étudiée. Dans le même ordre d'idée, M. Fabre, en collaboration avec M. Simonnet, vous a exposé les remarquables résultats qu'il a obtenus par l'application de méthodes physiques fort délicates, à l'étude des propriétés physiques et biologiques des stéroïdes irradiés. D'autre part, dans deux communications avec M. Picon, il a étudié, d'une façon extrêmement soignée, la répartition du bismuth dans l'organisme, après injection soit de camphocarbonate de bismuth en solution huileuse, soit d'autres composés bismuthiques en solution aqueuse et, à ce propos, il a relaté une

élégante expérience, faite avec L. Binet, mettant en évidence le rôle lipopexique du poumon.

Toujours sur la question des Vitamines, M. Lecoq a présenté à la Société le résumé des recherches qu'il poursuit depuis plusieurs années avec Mme Randoïn sur les *Vitamines B contenues dans les levures*, dans leurs extraits et dans leurs milieux de culture.

Les diastases ont fait également l'objet d'études attentives. C'est ainsi que M. Penau, avec M. Plé, nous a présenté un travail soigné sur les conditions à observer pour obtenir une précipitation pratiquement intégrale de la *pepsine par l'acétone* sans diminuer son activité. M. Bridel avec Mlle Desmarest, nous a apporté d'intéressants documents sur la conservation de deux échantillons d'émulsine datant l'un de 8 ans et l'autre de 23 ans.

Quant aux techniques de laboratoire, elles ont donné lieu à une série de communications : la première, de MM. Raquet et Loehac, présentée par M. Fleury, sur une méthode pratique de dosage du chlore soit dans le plasma sanguin, soit dans le suc gastrique, une autre de M. L. Cuny, présentée également par M. Fleury, sur les *réactions colorées des divers acides biliaires*, en particulier la réaction de PETENKOFER qui sont loin de présenter le caractère de généralité qu'on est tenté de leur attribuer, et un travail de M. Gros présenté par M. Grimbert, sur l'emploi de la *piperazine* comme dissolvant en Chimie biologique.

De plus, M. Bridel nous a présenté une analyse d'un liquide provenant d'un *kyste de la rate*, par Mlle Grillon.

Enfin, dans le domaine de la parasitologie, M. Contière nous a relaté une curieuse observation de MM. Rondeau du Noyer et Goguyer - Dessagnes sur des *myriapodes évacués vivants* après séjour dans l'intestin dans des conditions qui paraissent exclure tout sujet de doute sur leur origine.

M. Delépine a eu l'heureuse pensée de nous présenter les grandes lignes de son remarquable rapport sur la *Réforme de la Nomenclature de Chimie minérale*. Ce rapport représente un effort considérable pour amener unité et clarté dans ce domaine où, contrairement à ce que peuvent croire les cœurs simples, les égoïsmes nationaux jouent un rôle considérable.

Les questions professionnelles n'ont pas manqué non plus d'être évoquées devant nous. M. H. Martin, avec sa coutumière autorité, a attiré notre attention sur le *régime légal des dérivés de la malonylurée*, ce qui a amené notre Société à appuyer de son autorité le vœu émis à ce sujet par l'Académie de Médecine.

De son côté, M. Perrot qui poursuit avec l'activité et la ténacité que vous savez, la mise en valeur de nos colonies et de notre propre sol, en ce qui concerne les drogues et matières premières d'origine végétale, nous a donné la primeur, en termes heureux et pittoresques, de son rapport sur la *Mission officielle* qu'il a remplie, en 1927, dans l'*Afrique occidentale*.

Un peu plus tard, il nous a présenté un ouvrage publié avec M. Pellerin, exposant les *efforts faits à l'étranger pour la production des plantes utilisées* par l'industrie, la droguerie et la pharmacie. Il nous préparait ainsi à apprécier à sa juste valeur son *Rapport de la Délégation française au Congrès de Budapest*, en septembre 1928, qui avait précisément pour but de s'occuper des intérêts européens dans cette question des plantes médicinales et à essence. Cet exposé si clair a montré la nécessité, pour notre Société, d'une active coopération, pour permettre à la France de conserver sa place sur le marché mondial. Dans un domaine analogue, M. Perrot a attiré l'attention de la Société sur les mauvaises conditions du *commerce de la Cola* et les moyens qui permettraient de l'améliorer.

Enfin l'Histoire de notre profession, à laquelle nous nous intéressons comme à celle de notre famille spirituelle, a donné l'occasion à deux de nos membres de piquer la curiosité de notre Société. Dans une brillante causerie, M. Toraude nous a retracé les *débuts de la Société de Pharmacie en 1805 et 1807* en évoquant de bien curieux souvenirs sur Baumé et Cadet de Gassicourt. D'autre part M. Bouvet, après de patientes recherches qui lui sont maintenant familières, nous a révélé la véritable identité du *Commandeur de Pernes* dont le Codex a conservé le souvenir tout en déformant le nom.

M. Weitz a bien voulu faire hommage à notre Société de la dernière édition de l'Officine de Dorvault avec M. Defacqz, et d'une étude sur la pharmacopée allemande.

Telle est, mes chers Collègues, aussi fidèle que possible, l'esquisse de l'activité de notre Société au cours de l'année 1928. Si nous comparons cette année à celles qui l'ont précédées dans la longue chaîne dont elle est momentanément le dernier anneau, il me semble qu'elle n'a pas démeritée. Le long sillon ouvert par le labeur de nos aînés, nous avons continué à le tracer, semble-t-il, avec une activité comparable et avec le même souci d'honorer notre profession.

Il serait vain, je pense, d'essayer, surtout à l'heure actuelle, de dire dans quel sens nos successeurs continueront la tâche que, pour notre part, nous cherchons à accomplir de notre mieux. Mais ce qui est certain c'est que, au seuil de la nouvelle année, notre Société, d'une jeunesse toujours renouvelée (privilege bien enviable), nous apparait telle qu'elle le fut toujours et telle que la définissait cette année même, en termes particulièrement heureux, notre Secrétaire général, M. GRIMBERT : « un foyer de recherches « désintéressées et un abri tranquille où le praticien vient « oublier un instant les soucis de l'heure présente, où le « chercheur est assuré de rencontrer un milieu averti et sympathique prêt à l'encourager et à l'aider dans ses travaux ».

Notre souhait sera de voir notre Société continuer cette belle tradition.

Rapport sur les prix de thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences physico-chimiques), par une Commission composée de MM. COUSIN, LANTENOIS et GRIGAUT, rapporteur.

Messieurs,

Un seul travail a été présenté, celui de M. Louis Daniel « sur les sulfoxytriazines dérivées des thiosemicarbazones des acides α cétoniques ».

L'auteur a appliqué à la préparation des sulfoxytriazines le procédé découvert par M. BOUGAULT pour la préparation

des dioxytriazines. On sait depuis les travaux de BOUGAULT que les semicarbazones des acides α cétoniques soumis à l'action des alcalis dilués à chaud ou même à froid donnent par déshydratation la dioxytriazine correspondante. Il s'agit là d'une méthode générale de préparation des dioxytriazines asymétriques substituées en β que M. DANIEL a utilisées avec un plein succès pour la préparation des sulfoxytriazines.

Il prépara d'abord diverses thiosemicarbazones d'acides α cétoniques par l'action de la thiosemicarbazide sur ces acides. Il obtint ainsi les thiosemicarbazones des acides pyruvique, phénylglyoxylique, phénylpyruvique, benzylpyruvique dont il étudia les propriétés. Il nota la facilité avec laquelle ces corps donnent des composés métalliques avec le métal fixé au soufre, ce qui lui a fait leur attribuer la forme thiolique : $\begin{matrix} R \\ \diagup \\ C \end{matrix} - SH$, au lieu de la forme thionique, $\begin{matrix} R \\ \diagup \\ C \\ \diagdown \\ R \end{matrix} = S$ généralement admise.

Les sulfoxytriazines, étudiées dans le présent travail, forment une série nouvelle de corps dont les premiers termes furent signalés, en 1928, par M. le Professeur BOUGAULT et M. DANIEL. On y trouve décrites la préparation et les propriétés de la méthylsulfoxytriazine ; la phényl- ; la benzyl- ; la phényléthyl-, ainsi que celles de quelques-uns de leurs monoéthers.

Parmi les propriétés qu'il reconnaît à ces corps, l'auteur insiste sur leur acidité plus forte que celle des dioxytriazines correspondantes, la stabilité plus grande des dérivés alcalins vis-à-vis des réactifs oxydants et hydrolysants.

L'étude qu'il a faite de l'action de l'hypobromite de soude sur les sulfoxytriazines mérite de retenir tout particulièrement l'attention. L'action de cet oxydant dans des conditions d'expériences déterminées et bien fixées par l'auteur permet de transformer les sulfoxytriazines en dioxytriazines. Ces faits ont une grande importance théorique, car :

Ils nous fixent sur la position exacte du soufre dans la molécule des sulfoxytriazines.

Ils nous montrent que l'atome de soufre est le point d'attaque par le brome de la molécule des sulfoxytriazines,

Enfin, ils ont permis à M. DANIEL de préparer par cette voie un composé qui n'avait pu être obtenu par la méthode général de préparation des dioxytriazines : la méthyl β dioxytriazine.

Votre Commission vous propose d'accorder à M. Louis DANIEL le prix des Thèses, section des Sciences physico-chimiques, de la Société de Pharmacie pour 1928.

Rapport sur le prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences naturelles), par une Commission composée de MM. PERROT, PENAU et J. MAHEU, rapporteur.

Messieurs,

La Commission nommée par notre Société pour l'attribution du prix des thèses (section des sciences naturelles), et composée de M. le Professeur PERROT, PENAU et J. MAHEU, n'a eu cette année à examiner qu'un seul travail présenté, celui de M. LÉON CROUY, intitulé : *Etude botanique, chimique et pharmacodynamique de la Tanaisie commune*.

Les recherches exposées ont été entreprises dans le laboratoire et sous la direction de M. le Professeur GORIS.

Après un historique très complet, remontant jusqu'aux Grecs, l'auteur expose les caractères botaniques et histologiques des différentes parties de la plante. Les organes végétatifs présentent des poils tecteurs et sécréteurs tout à fait caractéristiques au point de vue anatomique, très différents de ceux des *Artemisia*, avec lesquels la plante a quelques rapports.

Les descriptions sont accompagnées de figures facilitant la compréhension du texte.

Mais c'est à l'étude chimique que l'auteur a consacré la plus grande partie de son travail.

Il a cherché la présence d'un alcaloïde que les travaux de SIEDLER faisaient supposer exister dans la Tanaisie.

Il a montré la présence d'un glucoside, dédoublable par l'émulsine, et la présence de saccharose.

Le saccharose existerait dans les feuilles, les fleurs et les fruits ; le glucoside, dans les fleurs et les feuilles.

Par contre les fruits ne renfermeraient ni saccharose, ni glucoside.

Mais ce dernier n'a pas été obtenu à l'état cristallisé. C'est par la méthode biochimique seule que sa présence a été constatée.

M. Crouy a étudié également l'essence de Tanaisie obtenue par distillation. C'est un liquide jaunâtre, commercial en Amérique, constitué en grande partie par la tanacétone et contenant une thuyone analogue à celle des Absinthes et à laquelle elle doit son odeur caractéristique et sa toxicité. Cette essence provoque en effet des convulsions du type tétanique chez les animaux : « Simili rage » ou « rage tanacétique ». Par contre elle est dépourvue de propriétés abortives, n'ayant aucune action sur l'utérus.

L'auteur fait ensuite la critique des procédés tendant à fixer un standard d'efficacité des vermifuges en général et donne la préférence à la méthode des réactions musculaires préconisée par J. TOSCANO RICO.

La Tanaisie mériterait de sortir de la demi-obscureté où elle est tombée aujourd'hui. L'extrait éthéré constitue une bonne forme pharmaceutique. S'il semble sans action ténifuge, on peut affirmer son efficacité comme ascaricide. Son innocuité est parfaite.

Le travail de M. Crouy constitue une bonne monographie renfermant un bon nombre d'observations originales.

C'est un travail complet, consciencieux de la question. Votre Commission propose à la Société de décerner à son auteur le prix des Thèses, section des Sciences naturelles.

Rapport sur le prix Vigier, par une Commission composée de MM. VAUDIN, HUERRE et BAGROS, rapporteur.

Messieurs,

Votre Commission n'a eu qu'un seul travail à examiner : une thèse soutenue devant la Faculté de Pharmacie par M.

Pauchard, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, travail intitulé : « *Contribution à l'étude du dosage des sucres aldéhydiques par la méthode iodométrique* ».

Les recherches effectuées dans le laboratoire de M. le Professeur BOUGAULT, ont pour point de départ le procédé de dosage des sucres aldéhydiques donné par cet auteur.

Le dosage iodométrique de ces sucres, basé sur leur oxydation par l'iode en milieu alcalin, n'est théoriquement pas influencé par la présence de sucres cétoniques. mais, pratiquement, ceux-ci donnent naissance à des réactions parasites venant modifier les résultats. L'auteur s'est attaché à éliminer ces réactions.

Après un *exposé historique* détaillé accompagné de références bibliographiques précises, l'auteur fait la *critique* des résultats obtenus au moyen des techniques antérieures à son travail.

La durée de contact des substances mises en réaction, la nature et la quantité d'alcali mis en œuvre, l'influence de la température sur la marche de la réaction, l'ordre d'emploi des réactifs, la dilution de la solution iodée, sont étudiés avec soin.

Les auteurs qui ont étudié la question avant M. BOUGAULT, sont assez divisés sur l'action des sucres cétoniques : les uns l'ignorent ou la considèrent comme nulle ; les autres, ayant constaté son existence, ont cherché à y remédier, mais par des moyens difficiles à réaliser.

M. BOUGAULT a atteint le but en proposant une correction spéciale à chaque expérience. Après une exposition complète de cette méthode, M. PAUCHARD décrit une série d'expériences qui l'ont amené à constater qu'en opérant à la température de la glace fondante, et après un contact de 3 heures, la réaction donne un rendement théorique. Il décrit alors son procédé.

Un chapitre spécial est réservé à l'étude des réactions parasites dont la cause déterminante serait la formation d'iodoforme.

Les sucres formant, par dédoublement, des aldoses, peuvent eux-mêmes être dosés après hydrolyse, et l'auteur,

ayant passé en revue une série d'agents hydrolysants, admet que l'invertine est celui qui donne des résultats précis avec tous les sucres étudiés.

En conclusion, l'auteur propose l'emploi de la méthode de BOUGAULT, en opérant dans les conditions d'expériences nouvelles que nous venons de résumer.

Votre Commission vous propose donc de récompenser M. PAUCHARD de son travail soigné, méthodique et bien présenté, en lui attribuant le prix VIGIER.

Allocution de M. E. Dumesnil, Président sortant.

Messieurs et Chers Collègues,

Je veux féliciter en votre nom notre distingué Secrétaire annuel, M. FLEURY, qui dans son compte rendu a retracé si parfaitement devant vous, la vie de notre Société pendant l'année 1928. Je suis heureux de remercier encore tous ceux d'entre vous, qui nous ont apporté ici la primeur des résultats de leurs recherches. Notre Compagnie s'est montrée digne de son glorieux passé ; comme nos devanciers, nous pouvons être fiers de l'œuvre commune au succès de laquelle chacun de vous a apporté plus ou moins sa contribution.

La Société de Pharmacie de Paris fait figure honorable dans l'ambiance de ce premier tiers du vingtième siècle, ambiance créée partiellement par les résultats si féconds enregistrés notamment dans l'ordre des sciences physiques et qui sont si prodigieux qu'ils sont en voie de révolutionner jusqu'à notre manière de vivre. Aussi sceptique qu'on puisse être relativement à la qualité ou à l'importance des progrès ou des agréments, que nous ont procurés quelques unes des dernières inventions scientifiques, on ne peut s'empêcher d'admirer les résultats obtenus par les physiciens.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces découvertes qui, entre autres, permettent à tous les peuples du globe de communiquer rapidement ou instantanément entre eux. Qu'il s'agisse de la radiophonie, devenue si familière à tous, de la télévision dont les premiers résultats autorisent les

plus grands espoirs, ou encore du relais électrique, dispositif qui à volonté allume les lumières d'une grande ville, annonce les orages, compte les membres d'une réunion, met en marche ou arrête une automobile, un train ou un cuirassé, en passant simplement la main au devant d'une sorte de lampe dite « à grille-effluve », qu'il s'agisse de toutes les autres qui ne sont jusqu'ici que de belles expériences, ce ne sont là que les premières manifestations de phénomènes que nous réservons la tâche magnifique et à peine ébauchée qui a entrepris de « discipliner les ondes ».

Je ne commettrai pas l'injustice de prétendre que la période que nous vivons ait été la seule, dans l'ensemble, aussi féconde ; si les cent dernières années ont été celles du « progrès des communications », chacun des siècles qui les ont précédées a vu pareillement des découvertes qui n'ont pas été moins importantes et que seuls, le recul du temps, ou simplement l'habitude, nous empêchent d'apprécier à leur valeur.

Les peuples anciens mêmes, nous ont laissé, de leurs civilisations, des écrits ou des vestiges qui donnent à penser qu'elles étaient beaucoup plus raffinées qu'on ne se plaît à l'imaginer, et il n'est plus douteux que les Egyptiens n'aient prouvé par l'architecture de leurs temples et particulièrement par les proportions et les mesures de leurs pyramides, qu'ils possédaient des connaissances astronomiques que nous leur avons déniées pendant bien longtemps. Et voilà qu'un savant anglais, M. WOOLEY, attaché au British Museum, vient de mettre à jour les tombeaux des rois Sumériens d'Our, en Mésopotamie, qui ne le cèdent en rien au point de vue des richesses, de l'art et du goût aux tombeaux égyptiens qui sont d'environ deux mille ans moins anciens.

Et il est vraisemblable qu'on fera la preuve qu'à une époque beaucoup plus reculée encore, des cerveaux géniaux ont pu dans leur courte vie, avoir la vision ou réaliser une partie des découvertes que d'autres génies n'ont reproduites qu'après plusieurs millénaires.

Le cerveau humain qui, depuis un temps considérable, s'est monté un si merveilleux instrument de perfectionne-

ment dans l'ordre intellectuel, n'a pu malheureusement dans l'ordre moral obtenir des résultats aussi intéressants ; il faut souhaiter que les progrès tendant à l'intercommunication plus parfaite des habitants du monde, entraîne une interdépendance qui leur évite dans l'avenir les calamités que l'ambition ou l'orgueil ou simplement l'imprévoyance leur ont suscitées jusqu'ici.

Je me suis laissé aller, Messieurs, à des considérations dont l'ampleur dépasse à la fois et mon sujet et ma personne, vous m'en excuserez et je reviens humblement à nos travaux.

La Société de Pharmacie, en outre de la publication des recherches de ses membres, a par tradition, reçu de la Commission du Codex la mission dont l'importance et la complexité ne laissent pas d'être un peu troublantes, celle de préparer le texte des prochaines éditions de la Pharmacopée ; elle s'en est acquittée toujours avec le plus grand dévouement.

Un de nos anciens Présidents, soulignait d'ailleurs ici même il y a quelques années « que la Commission du Codex, « bien que munie de pleins pouvoirs, ne pouvait apporter « que des modifications insignifiantes au travail que nous « lui fournissions » et il ajoutait ce conseil, « essayons donc de faire sans hâte et avec la conscience de son importance une œuvre irréprochable ». Messieurs, si j'ai souligné légèrement les mots « sans hâte », je ne veux pas prétendre que nos Commissions aient montré trop de hâte pour nous convier à la discussion de leurs rapports, et je voudrais encore moins donner à entendre qu'elles n'y ont pas apporté assez de hâte. Je suis persuadé au contraire, que leur travail a été extrêmement actif et si nous n'avons pas eu au cours de cette année de discussions publiques qui nous en eussent fait connaître tout le détail, je suis certain que les rapporteurs attendent modestement qu'un Président plus actif que votre serviteur, les fasse sortir de leur excès de réserve. Mon ami et successeur aura, pour cela, la volonté et l'autorité qui m'ont fait défaut.

Avant de quitter ce fauteuil, je tiens à vous dire, mes chers Collègues, combien j'ai été honoré de présider vos

réunions ; cette tâche qui m'avait paru bien lourde au moment que j'ai connu toute l'étendue de mes obligations, notre honoré Secrétaire général l'a rendue extrêmement facile, qu'il veuille bien agréer avec mes estimés collègues du Bureau, l'hommage de ma reconnaissance ; leur sollicitude m'a évité les regrettables faux pas que, sans elle, mon inexpérience aurait fatalement provoqués. Et permettez-moi de profiter de cette période que traditionnellement de bons amis choisissent pour s'exprimer mutuellement leurs souhaits de bonheur, en vous apportant les miens bien sincères pour votre santé à tous, et le bonheur de vos familles.

J'invite M. GORIS, *Président*, M. LEFÈVRE, *Vice-Président* et M. LAUDAT, *Secrétaire annuel* pour l'année 1929, à venir occuper leurs places au Bureau.

Allocution de M. Goris, Président.

Messieurs et Chers Collègues,

En prenant possession du poste où vos suffrages m'ont appelé, un devoir m'incombe : celui de vous remercier ; je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir je le remplis, et je vous donne l'assurance que je mettrai au service de la Société tout ce que je puis avoir d'activité et de dévouement.

Présider aux destinées de la Société de Pharmacie est assurément le plus grand honneur qui puisse échoir à un homme de notre profession, vous m'avez valu cet honneur, encore une fois je vous remercie et vous devinez bien pourquoi : la Société de Pharmacie est une des plus anciennes sociétés scientifiques, puisqu'elle est plus que centenaire, qu'elle a porté bien loin le renom de la Pharmacie française et ses Présidents furent toujours choisis parmi les Maîtres de l'Enseignement ou les praticiens les plus distingués de la capitale.

Aussi, bien qu'encore tout ému de cet excès d'honneur que je vous dois, permettez-moi de laisser ma pensée se reporter à 30 ans en arrière, quand, à Cambrai, dans une officine de la rue des Trois Pigeons, un pharmacien d'une haute probité

M. BOISTEAUX, me donnait l'exemple d'une belle conscience professionnelle.

Pendant trois années, chaque soir, en attendant que le carillon de « Martin et Martine » eût frappé les dix coups réglementaires que nous attendions pour « mettre les volets » — car on fermait encore à 10 heures à cette époque —, mon premier Maître en Pharmacie, quand il ne nous expliquait pas le Codex, nous commentait les articles des journaux pharmaceutiques ou les discussions scientifiques d'actualité.

De cette époque, où je passais parfois des mois entiers au grenier rangeant toutes les drogues, à la cave préparant sirops, extraits, date mon goût très vif pour la Matière Médicale et pour la Pharmacie.

Tout ceci pour vous dire que si j'ai quelque mérite à occuper ce fauteuil présidentiel, je serais le premier des ingrats à n'en point reporter une bonne part au modeste praticien qui m'inculqua l'amour de notre profession, et à un autre pharmacien, mon beau-père, praticien averti qui me suggéra souvent des idées aussi clairvoyantes qu'avancées.

Aux Maîtres disparus de cette Faculté, à ceux qui furent vos maîtres et les miens, laissez-moi adresser un souvenir ému à PLANCHON, à COLLIN et surtout à GUIGNARD dont le nom a jeté un lustre incomparable sur la Pharmacie française et sur la Pharmacie du monde entier.

Certes, je n'oublie pas mon collègue et ami M. le Pr. Em. PERRON dont l'entrain et l'activité toujours débordante me font prévoir que pendant de longues années encore l'affectionnée amitié qui nous lie continuera de s'affirmer.

Messieurs, le premier devoir du nouveau Président est une tâche à la fois facile et agréable à remplir. Je me fais votre interprète pour remercier mon prédécesseur, notre distingué Confrère, M. DUMESNIL, pour la parfaite courtoisie et la grande autorité avec laquelle il a dirigé vos discussions.

Je remercie M. le Secrétaire annuel, qui a droit à tous nos éloges pour le zèle avec lequel il a rempli son mandat et pour son rapport si détaillé et si lumineux, sur les travaux de l'année écoulée, rapport dont la lecture permet de se rendre compte de la vitalité de la Société de Pharmacie de Paris.

Que M. le Secrétaire Général et M. le Trésorier, qui ont la charge de l'administration de notre Société, reçoivent aussi l'expression de nos meilleurs remerciements.

Messieurs,

Depuis quelques années, la coutume s'est établie d'entendre le Président retracer l'historique des faits importants scientifiques ou professionnels survenus au cours de l'année.

Je n'ai pas manqué de faire également mon « tour d'horizon », mais je dois tout de suite vous dire, que du ponant au levant de l'horizon pharmaceutique, je n'ai trouvé qu'un ciel rempli de nuages.

Du côté professionnel : une loi qui s'inspire évidemment d'idées généreuses, mais dont l'application — peut-être un peu prématurée — risque de modifier complètement les conditions d'exercice de la Pharmacie. L'histoire des Institutions est, dit-on, un perpétuel recommencement ; je ne crois pas que l'on puisse trouver rien de semblable dans l'histoire pharmaceutique, de sorte que nous sommes très probablement cette fois à l'un de ses tournants.

Les groupements professionnels en sont profondément émus et nous voyons reparaître les formules belliqueuses que nous a values la guerre. Souhaitons que la formule du « front unique » se complète par celle de « l'unité de commandement », première condition de la victoire, car un principe de stratégie veut qu'un général moyen soit préférable à deux excellents généraux quand on n'a pas la chance, que je vous souhaite, d'en avoir un bon, tout court !

Du côté scientifique : une lueur d'espoir nous est apparue dans la lutte contre la tuberculose. La prémunition des enfants nouveaux-nés par le vaccin B. C. G., qui donne de si bons résultats chez les jeunes bovins, a été âprement combattue lorsqu'il s'est agi de l'utiliser chez les humains. Il serait donc prématuré de se réjouir ; nous faisons néanmoins des vœux pour la réussite d'une médication qui permettrait de mettre un grand nombre de jeunes enfants à l'abri de la redoutable infection.

Désireux de ne point m'aventurer sous des cieux lourds

d'orages, je suis rentré dans le calme du laboratoire avec l'espoir d'y trouver une paix sereine dans la lecture des ouvrages du passé. Le hasard m'a mis sous la main une série de mémoires concernant l'*extractif*, un sujet bien pharmaceutique et d'apparence très pacifique. Mais la lecture des discussions passionnées, des controverses parfois aigre-douces entre gens d'égal mérite comme FOURCROY, VAUQUELIN, DEYEUX, DESCHAMPS, me laisse supposer que tout progrès dans le domaine scientifique, comme dans l'ordre social, n'est que le résultat d'un conflit.

En ce qui concerne cette question de science pharmaceutique, le progrès est-il si grand qu'il ait fallu voir aux prises des savants aussi réputés que ceux que j'ai cités ?

L'*extractif* fut créé par VAUQUELIN (1787), adopté par FOURCROY, DEYEUX, PARMENTIER. Au début, on le considérait comme un principe immédiat, sans que les auteurs pussent, d'ailleurs, en préciser la nature. Aussi, 15 ans plus tard, VAUQUELIN qui pourtant l'avait tenu sur les fonts baptismaux, le raya-t-il lui-même de la Science. « Il serait intéressant, disait-il, d'examiner avec soin si le nom *extractif*, adopté pour désigner un principe homogène dans les plantes, doit rester dans l'état actuel de la Science. »

Les caractéristiques de cet *extractif* étaient d'être soluble dans l'eau, de brunir à l'air, de devenir un corps solide et transparent après l'évaporation des sucs et des décoctés qui le tenaient en dissolution. Mais, si l'évaporation avait été trop rapide, il donnait une masse opaque plus ou moins soluble dans l'eau. Mais c'était surtout sa propriété d'absorber l'oxygène pour donner des composés insolubles qui retenait le plus l'attention.

Les dépôts qui se formaient au cours de l'évaporation des solutions contenant cet *extractif*, furent l'objet de nombreuses recherches. Les uns les considéraient comme de l'*extractif* devenu insoluble par combinaison avec l'oxygène; pour les autres ces dépôts étaient simplement des précipitations de sels minéraux, de sels calcaires en général.

Quoi qu'il en soit, de ces discussions le plus souvent erronées concernant l'action de la chaleur et de l'oxygène sur un

corps hypothétique, est né un outillage spécial pour l'évaporation au bain-marie et dans le vide, nouveau progrès qui ne prit rang dans la technique pharmaceutique qu'après quelques années de lutte contre les adversaires du procédé, parmi lesquels il fallut compter HENRY et GUIBOURT.

Nos ancêtres n'avaient donc qu'une vague idée de ce que pouvait être cet *extractif*. Pour eux, c'était le *principe médicamenteux*, notion aussi vague que celle du *principe colorant* pour désigner la nature de la matière colorante d'un végétal.

En réalité, cet *extractif*, qui n'existait que dans l'imagination de nos devanciers, n'était qu'un mélange de nombreux composés.

CHEVREUL, le premier montra la complexité de cet *extractif* et les recherches de chimie végétale — dont une majeure partie sont l'œuvre de pharmaciens — n'eurent d'autre but que de déterminer la nature des composés le constituant.

La découverte des alcaloïdes, des glucosides, des saponines, nous fit connaître un peu mieux ce que pouvait être le *principe médicamenteux*.

C'est alors que des observations comparatives entre l'action de ces composés définis et ce que l'on avait coutume d'appeler l'« *extractif* », montrèrent que très souvent les actions médicamenteuses n'étaient point comparables et que l'avantage n'était pas toujours attribué au principe chimique.

Si l'on vient à se demander comment il peut se faire qu'une solution très active devienne, après traitement ou encore après vieillissement, moins active ou même inactive, suivant le vers fameux :

« *Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?* », l'étude de la constitution de ces composés nous apporte quelques éclaircissements.

C'est tout d'abord l'action des ferments solubles, hydratants et oxydants qui, dans la plante et au cours des traitements, transforme les glucosides actifs en produits indifférents.

C'est l'action de la chaleur qui racémise les alcaloïdes, transforme, par exemple, l'Hyoscyamine en Atropine, 7 à 8 fois moins active.

C'est l'action de l'eau, aidée par la chaleur, les acides ou simplement le temps, qui hydrolyse les fonctions éther de ces mêmes alcaloïdes et qui, pour citer encore un exemple, fera de l'Aconitine, composé épouvantablement toxique, des produits presque inoffensifs.

Des modifications si importantes ne pouvaient être soupçonnées par nos prédécesseurs ; elles furent même ignorées de nous jusqu'au jour où la physiologie vint nous apporter l'appui de ses méthodes d'investigation.

Notre prochain Codex devra s'inspirer de ces données nouvelles. L'analyse chimique n'est pas toujours suffisante. Deux extraits de Belladone peuvent avoir le même titre alcaloïdique et cependant être très différents dans leur action, si, dans l'un, par suite d'un traitement trop brutal, l'hyoscyamine a été complètement transformée en atropine.

On ne doit pas rencontrer des teintures d'Aconit, au titre chimique légal, mais dont l'une tue le cobaye à la dose de IV gouttes et l'autre à la dose de 4 g.

Nous n'envisageons ici que l'action toxique, mais il y aurait lieu de ne pas négliger la modalité des actions physiologiques qui peuvent être influencées par des corps voisins existant à côté de ce que nous supposons être le produit médicamenteux.

La Brucine, l'Anthrone et probablement l'Aconine ont une action antagoniste, phylactique, très nette vis-à-vis de la Strychnine, de l'Aconitine.

La Kolatine ralentit les mouvements du cœur qu'accélère la Caféine. Ces deux corps sont combinés dans la plante. L'action de ce complexe sera forcément toute différente de l'action de ces deux composés pris séparément.

Ce fait n'est pas isolé. Les combinaisons des glucosides et alcaloïdes avec les tanins sont assez fréquentes et il est naturel de penser que l'action de ces complexes ne sera pas toujours semblable à celle de l'un des composants que nous considérons comme étant le principe actif. C'est peut-être à ces combinaisons complexes existant dans la cellule vivante des végétaux, que pourrait s'appliquer, un jour, le mot « *Extractif* », débarrassé de tout ce qu'il a de mystérieux et

avec la signification de « principe médicamenteux » que lui accordaient nos prédécesseurs.

Dans cette voie, il y a beaucoup à faire et le résultat n'en sera obtenu que grâce à l'œuvre de plusieurs générations. Pour nous, nous devons nous borner à travailler chacun dans notre sphère, sans orgueil, avec la plus grande modestie même et ne pas croire que nous serons les seuls à détenir la vérité. Ne perdons pas de vue le « Mane, Thecel, Pharès » que tout scientifique doit avoir constamment devant les yeux, et soyons heureux si, parmi les vérités que nous aurons annoncées, quelques-unes résistent aux investigations de nos successeurs. C'est alors, mais alors seulement, que nous aurons bien mérité de la Science.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1928, par M. Félix MARTIN, rapporteur.

Messieurs,

La vérification des comptes de notre Société par une Commission composée de MM. Henri MARTIN, LAUNOY et Félix MARTIN, a pu aisément être réalisée grâce à l'esprit méthodique apporté par notre Trésorier dans la production d'une comptabilité simplifiée, extrêmement claire et appuyée de toutes pièces justificatives.

Pour faciliter les comparaisons, nous adopterons dans notre exposé le plan suivi par les Commissions précédentes, et nous résumerons les comptes de l'exercice 1928 dans le tableau suivant :

A.—Avoir en caisse au 31 décembre 1927..... 11.234 24

B. — *Recettes.*

Quittances.....	3.830 »
Diplômes.....	20 »
Valeurs (intérêts).....	7.344 72
	11 494 72

Recettes exceptionnelles :

Remboursement de 10 obligations Ouest		
3 %/0.....	4.630	»
Total des recettes.....	15.824 72	15.824 72

C. — Dépenses.

Jetons.....	1.356	»
Abonnements au <i>Journal de Pharmacie</i>		
<i>et de Chimie</i> , impression d'extraits....	2.332	»
Prix et médailles.....	1.900	»
Appointements.....	625	»
Impressions diverses.....	164 50	
Cotisations à Sociétés diverses.....	832 50	
Frais de banque.....	191 14	
Dépenses diverses (convocations, timbres,		
quittances, etc.).....	286 85	
	7.687 99	

Dépenses exceptionnelles :

Obsèques de MM. GUIGNARD et PATEIN....	400	»
--	-----	---

Achats de valeurs :

Ouest 3 %/0.....	3.555 60	
Rente 6 %/0 1927.....	9.971 03	13.526 63
Total des dépenses.....	21.614 62	21.614 62

Excédent de dépenses sur les recettes.... 5.789 90.

Retranchée de l'avoir en caisse au 31 décembre, cette somme donne un solde créditeur de : 11.234 24 — 5.789 90 = 5.444 34.

D. — Ce solde en caisse au 31 décembre 1928 se trouve réparti de la façon suivante :

a) En dépôt au Comptoir d'escompte.....	4.714 74	
b) Chez le Trésorier (jetons, 173 à 4 francs).....	692	»
Espèces.....	37 60	
Total.....	5.444 34	

Etude comparative, par catégories, des résultats de l'exercice 1928 avec le projet de budget d'une part, et d'autre part avec les comptes de l'exercice précédent.

I. — *Du côté recettes.*

Les quittances prévues pour 4.000 francs ont donné 3.830 francs, contre 4.150 en 1927.

Les diplômes prévus pour 100 francs ont donné 20 francs, contre 100 en 1927.

Les valeurs prévues pour 6.750 francs ont donné 7.344 fr. 72, contre 6.056 fr. 82 en 1927.

La rentrée des cotisations est en diminution sensible (520 fr.) sur celle de l'année dernière.

Cette différence est imputable, pour une partie, à quelques retards de versements de cotisations, et pour le reste à une retraite volontaire de la part des cotisants. Dans le même ordre de recettes, la Commission est d'avis qu'un léger relèvement de la cotisation de membre honoraire se justifierait par le nouveau prix de l'abonnement au *Journal de Pharmacie et de Chimie*, qui sera porté de 15 à 25 francs en 1929.

Le revenu des valeurs en portefeuille accuse une augmentation notable sur celui de l'exercice 1927. Cette différence résulte de ce que, au cours de l'année dernière, il avait été acheté 1.080 fr. de rentes françaises 6 $\frac{0}{100}$ 1927, ces valeurs n'ayant donné en fin d'exercice qu'une petite fraction des intérêts. En 1928, au début de l'année, nous avons acheté de nouveau 600 fr. de cette même rente 6 $\frac{0}{100}$, soit au total 1.680 fr. de rentes qui ont été intégralement touchées en 1928.

Enfin le crédit du compte a bénéficié cette année du remboursement par tirage au sort de 10 obligations Ouest 3 $\frac{0}{100}$. Il a été racheté 10 obligations semblables avec un bénéfice de $4,620 - 3,555 = 1,075$ francs.

II. — Du côté dépenses.

La situation se trouve exposée dans le tableau suivant :

	Projet	En 1928	En 1927
Jetons.....	1.500	1.356 »	1.510 »
Abonnement au <i>Journal de Pharmacie et de Chimie</i> ...	2.000	2.332 »	2.017 »
Prix et médailles.....	2.500	1.900 »	1.620 45
Appointements.....	700	625 »	625 »
Impressions	500	164 50	495 25
Cotisations à Sociétés diverses.....	550	832 50	542 50
Frais de banque.....	200	191 14	163 »
Divers (convocations, etc.)...	225	286 85	200 15
Dépenses exceptionnelles....	»	400 »	1 020 »
		8.087 99	8.183 35

Le total des dépenses, abstraction faite des achats de valeurs, n'a donc pas sensiblement varié d'un exercice à l'autre.

A remarquer tout d'abord la forte diminution de jetons de présence : la Commission ne peut que regretter cet indice d'une moindre assiduité de nos collègues à nos séances mensuelles.

L'augmentation des abonnements résulte des frais d'impression séparée du rapport Lesure (379 fr.) et du compte-rendu de la séance annuelle (813 fr.). La majoration des frais de cotisation provient d'un versement de 300 francs à la Société de Secours aux Amis des Sciences.

Nos prévisions budgétaires pour la nouvelle année peuvent se résumer ainsi :

Recettes.

Quittances.....	4.000 »	
Diplômes.....	100 »	
Intérêts des valeurs.....	6.750 «	
	10.850 »	10.850 »

Dépenses.

Jetons.....	1.500	»
Abonnements au Journal.....	3.500	»
Prix et médailles.....	1.400	»
Appointements.....	700	»
Impressions.....	500	»
Cotisations aux Sociétés.....	600	»
Frais de banque.....	250	»
Divers.....	300	»
	8.750	»
Bénéfices présumés.....		
		2.100

La Société aura à décerner en 1929 le prix Vigier (500 fr.), deux médailles d'or (400 fr.) ; il a lieu de prévoir en outre 500 fr. pour frais de Monnaie, les frais de 1928 étant encore impayés.

Notre prochain budget va se trouver lourdement grevé par l'augmentation des abonnements au *Journal de Pharmacie et de Chimie*, portés, ainsi qu'il a été dit, de 16 à 25 francs.

En dépit de charges toujours croissantes et de ce nouveau tribut payé à la vie chère, la situation financière de la Société demeure satisfaisante. Son portefeuille a largement bénéficié de l'ascension de la cote au cours de l'année exceptionnelle qui vient de s'écouler. Si les mouvements boursiers ont favorisé certaines catégories de valeurs à revenu variable, il convient de remarquer que nos obligations ont réalisé aussi une plus-value substantielle, puisque l'augmentation de capital, compte tenu de l'achat des 600 francs de rente 6 % 1927, ressort à 22.000 francs environ.

La composition de notre portefeuille au 31 décembre 1928, pour une valeur en capital approximative de 163.983 fr., est donnée par le tableau suivant :

		Cap. approximatif
A. — Rentes françaises 3 % perpétuel.....	2.184	48.590 »
— 4 % 1917.....	500	10.243 »
— 4 % 1918.....	200	4.135 »
— 5 % 1915-16.....	660	12.317 »
— 5 % 1920 amort....	400	8.852 »
— 6 % 1927.....	1.680	28.324 »
Total.....	5.624	

B. — 53 obligations Ouest 3 $\frac{0}{0}$ anc.....	651 90	17.808 »
50 — 2 $1\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$ nouv..	512 50	15.400 »
43 obligations Grand Central.....	528 90	14.534 »
Total.....	1.693 30	
C. — 90 obligations Russes 4 $\frac{0}{0}$ 1894.		
(Pour mémoire)	3.780 »	
Total.....	7.317 30	163.983 »

Notre actif se trouvant ainsi augmenté chaque année d'une façon appréciable, et le fait nouveau de la stabilisation permettant de mieux augurer de l'avenir, la Commission a cru devoir reprendre des suggestions déjà émises depuis plusieurs années. Le moment semble opportun d'envisager la création de nouveaux prix, ou de réajuster la valeur de vos récompenses au niveau actuel du coût de la vie. Tout en jetant un lustre nouveau sur notre Société, cette manière de stimuler le zèle de nos jeunes étudiants ne pourrait que contribuer à la qualité de leurs travaux scientifiques, en particulier à celles de leurs thèses de Doctorat que certaines campagnes tendancieuses ont essayé de discréditer.

Messieurs, en terminant cet exposé, la Commission renouvelle à M. LESURE ses vifs remerciements pour la courtoisie et la cordialité de son accueil. Elle vous invite, en approuvant ses compes, à lui adresser des félicitations pour sa gestion prudente et méticuleuse, pour son zèle inlassable et son entier dévouement à la prospérité de nos finances.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1^o une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2^o une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Dans aucun cas, ce nombre de médailles ne sera dépassé ; il pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent, si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante.

Nota. — Tout candidat au prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1929.

Prix Antoine Félix Balland. — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail, ne fut-ce qu'une simple note scientifique, publié par un pharmacien aide-major ou par un pharmacien-major de 2^e classe au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être attribué pour la première fois en 1929.

Nota. — Les candidats au prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.





